

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée belge des femmes

N'oubliez pas les femmes dans les discussions sur les métiers pénibles !

A la veille de la Journée belge des femmes (11 novembre)[\[1\]](#), les associations de femmes demandent aux Gouvernements de tenir compte de la dimension de genre dans les discussions actuelles sur les métiers pénibles.

A l'initiative de la **présidente des femmes cdH, Dorothée Klein, de sa vice-présidente, Donatienne Portugaels**, et de son équipe, **la cheffe de groupe cdH à la Chambre, Catherine Fonck, la députée wallonne cdH, Clotilde Leal-Lopez**, ainsi que les associations de femmes rassemblées au sein de **Synergie Wallonie, présidée par Reine Marcelis, et JUMP, fondé par Isabella Lenarduzzi**, ont adressé une lettre, soutenue par le **Conseil des femmes francophones de Belgique, au ministre fédéral des Pensions, Daniel Bacquelaine, et à la Secrétaire d'Etat à l'Egalité des chances, Elke Sleurs** : en effet, dans le cadre du report de l'âge de la pension à 67 ans, le Gouvernement fédéral a chargé les partenaires sociaux de définir des critères objectifs pour une liste révisable de métiers lourds.

Ces associations se sont aussi adressées aux **ministres wallons de la Fonction Publique, Christophe Lacroix, et à l'Egalité des chances, Maxime Prévot** : le Gouvernement wallon a en effet mandaté le ministre de la Fonction publique pour négocier, avec les syndicats, une réduction du temps de travail pour les fonctionnaires de plus de 60 ans qui exercent un métier pénible.

Les femmes cdH, Synergie Wallonie et JUMP demandent de tenir compte de l'avis du Conseil de l'Egalité des chances entre hommes et femmes pour qui, **la reconnaissance actuelle des métiers lourds et des maladies professionnelles est discriminatoire envers les femmes**. Elles sont aussi toutes disposées à être entendues et à prêter main forte aux Gouvernements dans ce débat. **Elles ne peuvent en effet laisser accréditer l'idée que les hommes exercent des « métiers lourds » et les femmes des... « métiers légers ».**

Bruxelles, le 9/11/2016